



Séance du Conseil municipal du Grand-Saconnex du 15 novembre 2021

LES SOCIALISTES

Proposition de résolution déposée par les conseillères municipales Mesdames Carla Edelenbos de Zayas et Carla Ruta et les conseillers municipaux Messieurs Cruz Melchor Eya Nchama et Yann Simeth.

## **RESOLUTION sur la protection des droits humains des personnes d'ascendance africaine :**

Considérant :

- Que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits
- Que, en date du 29 novembre 1994, la Suisse a adhéré à la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale<sup>1</sup>
- Que le meurtre de George Floyd le 25 mai 2020 aux Etats-Unis et les manifestations de masse qui ont suivi dans le monde entier, y inclus à Genève le 9 juin 2020, constituent un tournant dans la lutte contre le racisme
- Que la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a présenté en juin 2021 un programme axé sur la transformation pour la justice et l'égalité raciales<sup>2</sup>
- Que ce programme ait comme objectif, entre autres, de remédier à la culture du déni et de faire en sorte que la voix des personnes d'ascendance africaine et de ceux qui s'élèvent contre le racisme soit entendue et à ce qu'il soit répondu à leurs préoccupations

---

<sup>1</sup> Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 décembre 1965 : [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1995/1164\\_1164\\_1164/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1995/1164_1164_1164/fr)

<sup>2</sup> Rapport de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine face au recours excessif à la force et aux autres violations des droits de l'homme dont se rendent coupables des membres des forces de l'ordre, A/HRC/47/53, 1 juin 2021, voir annexe.

- Que dans son rapport annuel 2020<sup>3</sup>, le Centre – Écoute contre le racisme, dirigé par l'Association Coordination genevoise, a enregistré 120 cas de violence raciste dont 41.67% était anti-Noir, 19.7% xénophobe, 15% anti-Arabe, 10% anti-Latino, 8.33% anti-Asiatique, et 5% antimusulman
- Que malheureusement la discrimination raciale contre des personnes d'ascendance africaine continue d'être un sujet de préoccupation en Suisse et à Genève

Par ces motifs, le Conseil Municipal du Grand-Saconnex demande au Conseil Administratif :

- De transmettre au Conseil d'Etat genevois la demande
  - d'accélérer l'action en faveur de la justice et de l'égalité raciales,
  - de remédier à la culture du déni, abattre le racisme systémique et accélérer le rythme de l'action menée ;
  - de mettre fin à l'impunité des représentants de la loi qui commettent des violations des droits de l'homme et remédier au déficit de confiance ;
  - de faire en sorte que la voix des personnes d'ascendance africaine et de ceux et celles qui s'élèvent contre le racisme soit entendue et à ce qu'il soit répondu à leurs préoccupations
- Et de demander au Conseil d'Etat genevois de transmettre cette demande au Conseil fédéral afin qu'il adopte un programme d'action en conformité avec le programme présenté par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

---

<sup>3</sup> Rapport annuel 2020, Centre-Écoute contre le Racisme, 31 mai 2021, <https://c-ecr.ch/medias/rapport-annuel-2020.pdf>